



Journées SESSAD - RENNES 26/11/09

Le rôle et la place de l'enseignant référent

Catherine BELZON, IEN ASH Quimper FINISTERE





Enseignant référent, un nouveau métier, pour de nouveaux enjeux

Rappel du rôle et des missions de l'enseignant référent

Enseignant référent: une professionnalité en co-construction.

Décret du 9 avril 2009 relatif à la coopération entre les établissements et services médico-sociaux et établissements scolaires : quelques perspectives ?



Enseignant référent, un nouveau métier, pour de nouveaux enjeux

- Loi du 11/02/05 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées et **l'accessibilité au droit commun**
- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005: **égalité des chances**, socle commun de connaissances et de compétences...
- Sésame pour la possibilité de formation tout au long de la vie, pour une insertion professionnelle et sociale



Rôle et missions de l'enseignant référent

- Informe, conseille, aide pour toute démarche vers la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- Assure un lien permanent avec la MDPH
- Réunit et anime les équipes de suivi de la scolarisation
- Contribue à l'élaboration de Projet Personnalisé de Scolarisation (P.P.S.)
- Constitue et tient à jour un dossier de suivi du P.P.S.
- Rédige et transmet les comptes rendus des réunions de ces équipes
- Favorise la continuité et la cohérence du P.P.S. de la maternelle au lycée
- de 3 à 20 ans



Enseignant référent ?

- Obligation d'accessibilité à ses coordonnées
- Enseignant? Pas comme pair, mais comme expert
- Référent? Ici et maintenant (guichet unique), ailleurs et plus tard (continuité du parcours). Sortir de la logique du « parcours du combattant »
- Acteur orchestre, garant de la cohérence du projet de scolarisation
- Pas un magicien, un médiateur
- Incontournable, mais pas corvéable



Un cadre de partenariat privilégié

L'équipe de suivi de la scolarisation

- Réunie obligatoirement une fois par an,
- Organisée et conduite par l'enseignant référent,
- En présence de la famille ou des responsables légaux.
- Au-delà de l'obligation légale, quels enjeux?



Des cadres de partenariat complémentaires

- ESS et équipe éducative
- ESS ,Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation (EPE) et CDAPH
- ESS en établissement médico-social, une forme de concertation à construire?



Une nécessaire complémentarité pour

- Inscrire chaque décision relative à la scolarisation dans une dynamique de projet (de vie) et de parcours (de scolarisation, de formation, d'insertion sociale et professionnelle).
- Laisser toute sa place à la part de rêve que porte chaque parent.



« L'espoir, au contraire de ce que l'on croit, équivaut à la résignation.

Et vivre, c'est ne pas se résigner. »

Albert Camus

